

est prononcée, et auquel il n'est pas permis de ne pas croire : *L'Inmaculée Conception de la Vierge* est un article de foi. *J'ai entendu un docteur, parlant contre des gens qui discutent des articles de foi, dire : Messieurs, un vrai chrétien s'examine point ce qu'on lui a dit comme de croire ; tenez, il en est de cela comme d'une pilule amère : si vous la mâchez, jamais vous ne pourrez l'avaler.* Dans le langage commun, chose digne de tout croyance : *Vos paroles sont pour moi des articles de foi.*

— Acte de foi, adhésion expresse, intérieure ou extérieure, à des dogmes ou aux dogmes religieux : *Faire un acte de foi. Tous les peuples ont décliné sous le nom d'acte de foi l'opération d'un homme qui ferme les yeux pour mieux voir.* (E. About.) Dans le langage commun, adhésion non raisonnée, croyance aveugle : *Écoutez-moi avant de me croire ; je ne vous demande pas un acte de foi. Toute science commence par un acte de foi.* (J. Simon.)

— *N'avoir ni foi ni loi, N'avoir ni esprit ni conscience :*

Qui n'estime Colin n'estime point son roi. Et n'est, selon Colin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

BOLLAU.

— *Voit quelque chose des yeux de la foi, Le croire sur des on dit et sans pouvoir le constater personnellement : Vous voyez bien ce ballon là-haut ? — Oui, des yeux de la foi.*

— Hist. *Chevaliers de la foi et de la paix*, Ordre militaire du xiii^e siècle, institué par Guillaume I^{er}, prince de Béarn. *Chevaliers de la foi de Jésus-Christ et de la croix de saint Pierre*, Association de gentilshommes militaires contre les Albigeois. *Armée de la foi*, Bandes espagnoles qui se formèrent, en 1820, pour renverser la constitution de 1812. *l'Ordre de la foi de Jésus-Christ*, Ordre religieux et militaire, institué à Avignon, en 1320, par le pape Jean XXII, et qui était destiné à fournir des défenseurs à l'Église ; on l'appelle aussi *Ordre de Jésus-Christ*, *l'Ordre de la Foi et de la Paix*, Association fondée par des seigneurs des provinces de Gascogne et de Béarn, en 1229, et dont les membres se vouaient à combattre les malfaiteurs qui dévastaient le midi de la France. Cette institution s'éteignit peu après sa création.

— Hist. relig. *Propagation de la foi*, Œuvre religieuse, qui a pour but la prédication de la foi chrétienne dans les pays infidèles.

— Jurispr. *Foi pleine et entière*, Preuve complète par acte authentique. *la Foi provisoire*, Acte donné par provision à un acte signé de *quidam* ou *quidam*. Créance accordée à certains fonctionnaires, à cause de leurs fonctions.

— Pratic. *En foi de quoi*, Formule qui précède les signatures apposées au bas d'un acte : *En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal.*

— Féod. *Foi et hommage*, Devoirs du vassal envers son seigneur. *l'Homme de foi*, Vassal.

— Blas. Meuble d'armoiries, qui se compose de deux mains jointes ensemble, en signe d'alliance et d'amitié, et ordinairement posé en fasces : *Ponts du Ménil, en Normandie ; Dor, à la roi de carnation, tenant un lis au naturel, posé entre deux épis de gueules opposés en croix ; un chef d'azur, chargé d'un lion passant ; Le Royer ; Ecarterel, aus 1 et 4 d'azur, à la roi couronnée d'une couronne à l'antique ; aus 2 et 3 d'azur, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses d'argent en pointe d'une baguette au vol abaisé du même. — Vic de Morand, en Blaisois ; De gueules, à la roi d'argent, accompagné en chef d'un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or. *la Foi parée*, Foi dont les poignets sont couverts d'une étoffe d'un émail particulier : *De Cresspe-Prince ; De gueules, à une roi de carnation, parée d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une épée d'or en pal. — Beauzostes d'Agel, en Languedoc ; D'azur, à la roi d'argent, parée d'or, surmontée d'une couronne de comte du même.**

— Fauconn. *Laisser un oiseau sur la foi*, Ne plus lui donner de filière pour le réclamer.

— Optiq. et géod. *Ligne de foi*, Ligne du rayon visuel dans un instrument : *Le Ligne de foi d'une lunette, d'une équerre d'arpenteur, d'un graphomètre à pinnules.*

— Syn. *Foi, créance, croyance*, etc. V. CRÉANCE.

— Antonymes. *Doute, incréduité, incroyance, scepticisme*, etc. Doute, incréduité, incroyance, scepticisme, tendent à l'absence de la foi, même lorsqu'elle s'appuyait sur une pré-tendue évidence, pouvait être considérée comme la somme d'une série convergente dont les termes tendent à l'infini vers zéro, que, dans un langage rigoureux, la certitude n'est, en d'autres termes, qu'une somme de probabilités tellement grande qu'elle permet de négliger et de tenir pour nulles les différences infiniment petites. Ce que l'on est convenu d'appeler évidence n'échappe pas à cette loi générale, puisque l'évidence même a ses degrés et que ce qui est évident pour

l'un, ou dans un temps donné, ne l'est pas pour l'autre, et dans un autre temps. L'absolu nous échappant en toutes choses, contentons-nous du relatif, surtout lorsque, dans la pratique, il produit les mêmes effets. Eh bien, ce vide à combler, quel qu'il soit, cette différence qui peut être du neuvième ordre, c'est précisément le domaine de la foi. Il n'est vérité si palpable, si bien démontrée qu'elle soit qui, pour obtenir l'adhésion pleine et entière de la conscience, n'ait besoin d'un supplément de foi. Il n'est ici question, bien entendu, que de la foi philosophique. Quant à la foi religieuse, elle part d'un tout autre principe que nous examinerons plus loin.

Dans cette adhésion de la conscience qui forme la conviction, la part du raisonnement doit être, et de beaucoup, la plus forte ; la part de la foi, que nous devons tenir pour tout aussi légitime, puisqu'elle est indispensable, n'est que complémentaire. Quelle est, en toutes choses, la part respective de ces deux éléments de conviction ? Voilà la vraie question. Ce qui donne aux vérités scientifiques, découvertes par l'observation et vérifiées par l'expérience, la prééminence sur toutes les autres, c'est précisément l'immense prééminence de l'élément rationnel et positif sur l'élément imaginaire ou conjectural. Plus cette prééminence se fait sentir, plus la conscience adhère spontanément, plus enfin l'esprit est satisfait. Il serait certainement à désirer que toutes les vérités (et nous avons en vue surtout les vérités nécessaires) fussent si aisément démontrées qu'elles parvinssent à se passer du secours de leur dangereux auxiliaire ; mais il n'en est pas ainsi. Ce qui nous constatait par l'observation directe, ou ce que nous apprenons par une démonstration rigoureuse se réduit, en somme, à fort peu de chose. Les faits certains, par exemple les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de nos connaissances nous proviennent de l'induction : méthode nécessaire, sans doute, mais périlleuse, parce qu'elle laisse un champ trop vaste aux conjectures, et que le vide n'est peut-être comblé que par la foi. D'où nous concluons que nous ne saurions trop perfectionner nos méthodes de raisonnement, et nous tenir en garde contre les illusions inséparables qui peuvent naître de l'induction. Quelques exemples vont mettre dans tout son jour cette vérité.

— Nous voyons une pomme tomber d'un arbre et se diriger vers le centre de la terre. Nous en voyons tomber une seconde, plus une troisième. Nous sommes induits à croire que si toutes les pommes se détachaient de l'arbre, elles prendraient toutes la même direction.

Nous jetons une pierre en l'air et nous nous apercevons qu'après avoir épuisé la force d'impulsion, elle obéit à la même loi que les pommes. Des lors, nous sommes amenés à constater entre les objets de la nature diverses propriétés communes que nous appelons pesanteur ou gravitation. Plus n'est besoin alors de répéter la même expérience sur tous les corps pesants, et, par une généralisation légitime, nous concluons au couplet de ce qui tombera comme la pomme et la pierre. Cependant, l'esprit méfiant du philosophe se tient en garde contre son propre entraînement ; il ignore s'il a vu, dans le cas de quelques lois particulières à ce globe terrestre, Sa loi problématique, il l'analyse, il la soumet à un calcul rigoureux, puis, après l'avoir appliquée à tous les astres qui composent le système solaire, il remarque que partout elle se trouve que tous y obéissent sans souffrir une seule exception. Il en induit, avec le même degré de certitude, que le groupe entier de mondes soumis à son observation et à son calcul est régi par une seule et même loi de gravitation. Ce n'est pas tout ; au delà, et bien au delà de notre système solaire, apparaissent des millions d'autres qui, par l'énormité de la distance, se déroberaient au compas du géomètre. Ce qu'il sait de leurs dimensions respectives, de leur volume, de leur densité, de leurs orbites, se réduit presque à zéro. Mais il a remarqué que sa loi, qui n'a jamais été prise en défaut, peut seule rendre raison de l'harmonie générale des mondes, et il n'hésite plus à proclamer la gravitation universelle. Ces inductions successives sont-elles légitimes ? Assurément, pourvu qu'on ne leur accorde pas plus de créance qu'elles n'en méritent. N'oublions jamais que plus on s'éloigne du point de départ, plus le degré de certitude s'affaiblit, ce qui accroît d'autant le degré de la foi complémentaire. Certes, jusqu'à preuve contraire, la gravitation passera pour une vérité scientifique des mieux établies. Mais rappelons-nous que le monde a vécu pendant de longs siècles sur des opinions qui n'étaient pas plus contestées et qui pourtant se sont évanouies à la leur des faits et de l'observation, et, sans refuser notre adhésion dans une juste mesure, sachons nous réserver le bénéfice d'observations plus nombreuses, plus précises, qui peuvent tout aussi bien renverser que confirmer le système admis pour en inaugurer un nouveau.

Comme on peut le voir par l'exemple que nous avons choisi, la foi philosophique, nécessaire à une conviction entière, est en raison directe de l'éloignement du point de départ, des distances de lieux et de temps, de l'insuffisance des preuves et de l'obscurité de leurs éléments souvent contradictoires. Sans doute, pour les faits de l'ordre naturel et sensible, on peut conclure d'un temps à un

autre comme d'un lieu à un autre. Sans aller en Amérique, j'affirme que les pierres y tombent comme en Europe ; puis, parce qu'elles sont capotées par le vent et qu'elles ne sont pas toujours comportées ainsi et qu'elles n'échapperont pas davantage dans l'avenir à la loi de gravitation. Habitué à voir lever le soleil à l'orient, j'espère bien le voir apparaître demain du même côté de l'horizon, et je ne l'attends pas de l'occident ; mais, dans le domaine des faits moraux, qui ne se reproduisent pas avec la même régularité, ma certitude est moindre, et la foi me devient beaucoup plus nécessaire. Où puiser, par exemple, la certitude historique ? Eh ! même quand il s'agit de faits contemporains, qui comptent par milliers les témoins oculaires, c'est à peine si, dans le brouillard soulevé par la légèreté ou par la passion des témoignages, nous pouvons discerner le vrai du faux, le réel de l'imaginaire. Et pourtant il est dans la vie mille circonstances graves où il faut absolument que former une conviction. En face d'enquêtes et de contre-enquêtes contradictoires, où des faits déjà obscurs par eux-mêmes sont encore dénaturés, ou exposés sous un faux jour, par un défenseur zélé, au point qu'il est impossible de prononcer sur la vérité, on peut être obligé de se prononcer sur la vérité, c'est la foi. Aussi le verdict acquiescent d'autant plus d'autorité morale sur un acquiescement public qu'il est émis à une plus grande majorité de suffrages. Ici, comme dans toutes choses, la foi représente le lot de la faiblesse humaine, puisqu'elle est le surcroît de la certitude que nous aurions pu nous procurer par nos propres yeux, et que le vide n'est peut-être comblé que par la foi. D'où nous concluons que nous ne saurions trop perfectionner nos méthodes de raisonnement, et nous tenir en garde contre les illusions inséparables qui peuvent naître de l'induction. Quelques exemples vont mettre dans tout son jour cette vérité.

— Nous voyons une pomme tomber d'un arbre et se diriger vers le centre de la terre. Nous en voyons tomber une seconde, plus une troisième. Nous sommes induits à croire que si toutes les pommes se détachaient de l'arbre, elles prendraient toutes la même direction. Nous jetons une pierre en l'air et nous nous apercevons qu'après avoir épuisé la force d'impulsion, elle obéit à la même loi que les pommes. Des lors, nous sommes amenés à constater entre les objets de la nature diverses propriétés communes que nous appelons pesanteur ou gravitation. Plus n'est besoin alors de répéter la même expérience sur tous les corps pesants, et, par une généralisation légitime, nous concluons au couplet de ce qui tombera comme la pomme et la pierre. Cependant, l'esprit méfiant du philosophe se tient en garde contre son propre entraînement ; il ignore s'il a vu, dans le cas de quelques lois particulières à ce globe terrestre, Sa loi problématique, il l'analyse, il la soumet à un calcul rigoureux, puis, après l'avoir appliquée à tous les astres qui composent le système solaire, il remarque que partout elle se trouve que tous y obéissent sans souffrir une seule exception. Il en induit, avec le même degré de certitude, que le groupe entier de mondes soumis à son observation et à son calcul est régi par une seule et même loi de gravitation. Ce n'est pas tout ; au delà, et bien au delà de notre système solaire, apparaissent des millions d'autres qui, par l'énormité de la distance, se déroberaient au compas du géomètre. Ce qu'il sait de leurs dimensions respectives, de leur volume, de leur densité, de leurs orbites, se réduit presque à zéro. Mais il a remarqué que sa loi, qui n'a jamais été prise en défaut, peut seule rendre raison de l'harmonie générale des mondes, et il n'hésite plus à proclamer la gravitation universelle. Ces inductions successives sont-elles légitimes ? Assurément, pourvu qu'on ne leur accorde pas plus de créance qu'elles n'en méritent. N'oublions jamais que plus on s'éloigne du point de départ, plus le degré de certitude s'affaiblit, ce qui accroît d'autant le degré de la foi complémentaire. Certes, jusqu'à preuve contraire, la gravitation passera pour une vérité scientifique des mieux établies. Mais rappelons-nous que le monde a vécu pendant de longs siècles sur des opinions qui n'étaient pas plus contestées et qui pourtant se sont évanouies à la leur des faits et de l'observation, et, sans refuser notre adhésion dans une juste mesure, sachons nous réserver le bénéfice d'observations plus nombreuses, plus précises, qui peuvent tout aussi bien renverser que confirmer le système admis pour en inaugurer un nouveau.

Comme on peut le voir par l'exemple que nous avons choisi, la foi philosophique, nécessaire à une conviction entière, est en raison directe de l'éloignement du point de départ, des distances de lieux et de temps, de l'insuffisance des preuves et de l'obscurité de leurs éléments souvent contradictoires. Sans doute, pour les faits de l'ordre naturel et sensible, on peut conclure d'un temps à un

autre comme d'un lieu à un autre. Sans aller en Amérique, j'affirme que les pierres y tombent comme en Europe ; puis, parce qu'elles sont capotées par le vent et qu'elles ne sont pas toujours comportées ainsi et qu'elles n'échapperont pas davantage dans l'avenir à la loi de gravitation. Habitué à voir lever le soleil à l'orient, j'espère bien le voir apparaître demain du même côté de l'horizon, et je ne l'attends pas de l'occident ; mais, dans le domaine des faits moraux, qui ne se reproduisent pas avec la même régularité, ma certitude est moindre, et la foi me devient beaucoup plus nécessaire. Où puiser, par exemple, la certitude historique ? Eh ! même quand il s'agit de faits contemporains, qui comptent par milliers les témoins oculaires, c'est à peine si, dans le brouillard soulevé par la légèreté ou par la passion des témoignages, nous pouvons discerner le vrai du faux, le réel de l'imaginaire. Et pourtant il est dans la vie mille circonstances graves où il faut absolument que former une conviction. En face d'enquêtes et de contre-enquêtes contradictoires, où des faits déjà obscurs par eux-mêmes sont encore dénaturés, ou exposés sous un faux jour, par un défenseur zélé, au point qu'il est impossible de prononcer sur la vérité, on peut être obligé de se prononcer sur la vérité, c'est la foi. Aussi le verdict acquiescent d'autant plus d'autorité morale sur un acquiescement public qu'il est émis à une plus grande majorité de suffrages. Ici, comme dans toutes choses, la foi représente le lot de la faiblesse humaine, puisqu'elle est le surcroît de la certitude que nous aurions pu nous procurer par nos propres yeux, et que le vide n'est peut-être comblé que par la foi. D'où nous concluons que nous ne saurions trop perfectionner nos méthodes de raisonnement, et nous tenir en garde contre les illusions inséparables qui peuvent naître de l'induction. Quelques exemples vont mettre dans tout son jour cette vérité.

— Nous voyons une pomme tomber d'un arbre et se diriger vers le centre de la terre. Nous en voyons tomber une seconde, plus une troisième. Nous sommes induits à croire que si toutes les pommes se détachaient de l'arbre, elles prendraient toutes la même direction. Nous jetons une pierre en l'air et nous nous apercevons qu'après avoir épuisé la force d'impulsion, elle obéit à la même loi que les pommes. Des lors, nous sommes amenés à constater entre les objets de la nature diverses propriétés communes que nous appelons pesanteur ou gravitation. Plus n'est besoin alors de répéter la même expérience sur tous les corps pesants, et, par une généralisation légitime, nous concluons au couplet de ce qui tombera comme la pomme et la pierre. Cependant, l'esprit méfiant du philosophe se tient en garde contre son propre entraînement ; il ignore s'il a vu, dans le cas de quelques lois particulières à ce globe terrestre, Sa loi problématique, il l'analyse, il la soumet à un calcul rigoureux, puis, après l'avoir appliquée à tous les astres qui composent le système solaire, il remarque que partout elle se trouve que tous y obéissent sans souffrir une seule exception. Il en induit, avec le même degré de certitude, que le groupe entier de mondes soumis à son observation et à son calcul est régi par une seule et même loi de gravitation. Ce n'est pas tout ; au delà, et bien au delà de notre système solaire, apparaissent des millions d'autres qui, par l'énormité de la distance, se déroberaient au compas du géomètre. Ce qu'il sait de leurs dimensions respectives, de leur volume, de leur densité, de leurs orbites, se réduit presque à zéro. Mais il a remarqué que sa loi, qui n'a jamais été prise en défaut, peut seule rendre raison de l'harmonie générale des mondes, et il n'hésite plus à proclamer la gravitation universelle. Ces inductions successives sont-elles légitimes ? Assurément, pourvu qu'on ne leur accorde pas plus de créance qu'elles n'en méritent. N'oublions jamais que plus on s'éloigne du point de départ, plus le degré de certitude s'affaiblit, ce qui accroît d'autant le degré de la foi complémentaire. Certes, jusqu'à preuve contraire, la gravitation passera pour une vérité scientifique des mieux établies. Mais rappelons-nous que le monde a vécu pendant de longs siècles sur des opinions qui n'étaient pas plus contestées et qui pourtant se sont évanouies à la leur des faits et de l'observation, et, sans refuser notre adhésion dans une juste mesure, sachons nous réserver le bénéfice d'observations plus nombreuses, plus précises, qui peuvent tout aussi bien renverser que confirmer le système admis pour en inaugurer un nouveau.

Comme on peut le voir par l'exemple que nous avons choisi, la foi philosophique, nécessaire à une conviction entière, est en raison directe de l'éloignement du point de départ, des distances de lieux et de temps, de l'insuffisance des preuves et de l'obscurité de leurs éléments souvent contradictoires. Sans doute, pour les faits de l'ordre naturel et sensible, on peut conclure d'un temps à un

autre comme d'un lieu à un autre. Sans aller en Amérique, j'affirme que les pierres y tombent comme en Europe ; puis, parce qu'elles sont capotées par le vent et qu'elles ne sont pas toujours comportées ainsi et qu'elles n'échapperont pas davantage dans l'avenir à la loi de gravitation. Habitué à voir lever le soleil à l'orient, j'espère bien le voir apparaître demain du même côté de l'horizon, et je ne l'attends pas de l'occident ; mais, dans le domaine des faits moraux, qui ne se reproduisent pas avec la même régularité, ma certitude est moindre, et la foi me devient beaucoup plus nécessaire. Où puiser, par exemple, la certitude historique ? Eh ! même quand il s'agit de faits contemporains, qui comptent par milliers les témoins oculaires, c'est à peine si, dans le brouillard soulevé par la légèreté ou par la passion des témoignages, nous pouvons discerner le vrai du faux, le réel de l'imaginaire. Et pourtant il est dans la vie mille circonstances graves où il faut absolument que former une conviction. En face d'enquêtes et de contre-enquêtes contradictoires, où des faits déjà obscurs par eux-mêmes sont encore dénaturés, ou exposés sous un faux jour, par un défenseur zélé, au point qu'il est impossible de prononcer sur la vérité, on peut être obligé de se prononcer sur la vérité, c'est la foi. Aussi le verdict acquiescent d'autant plus d'autorité morale sur un acquiescement public qu'il est émis à une plus grande majorité de suffrages. Ici, comme dans toutes choses, la foi représente le lot de la faiblesse humaine, puisqu'elle est le surcroît de la certitude que nous aurions pu nous procurer par nos propres yeux, et que le vide n'est peut-être comblé que par la foi. D'où nous concluons que nous ne saurions trop perfectionner nos méthodes de raisonnement, et nous tenir en garde contre les illusions inséparables qui peuvent naître de l'induction. Quelques exemples vont mettre dans tout son jour cette vérité.

— Nous voyons une pomme tomber d'un arbre et se diriger vers le centre de la terre. Nous en voyons tomber une seconde, plus une troisième. Nous sommes induits à croire que si toutes les pommes se détachaient de l'arbre, elles prendraient toutes la même direction. Nous jetons une pierre en l'air et nous nous apercevons qu'après avoir épuisé la force d'impulsion, elle obéit à la même loi que les pommes. Des lors, nous sommes amenés à constater entre les objets de la nature diverses propriétés communes que nous appelons pesanteur ou gravitation. Plus n'est besoin alors de répéter la même expérience sur tous les corps pesants, et, par une généralisation légitime, nous concluons au couplet de ce qui tombera comme la pomme et la pierre. Cependant, l'esprit méfiant du philosophe se tient en garde contre son propre entraînement ; il ignore s'il a vu, dans le cas de quelques lois particulières à ce globe terrestre, Sa loi problématique, il l'analyse, il la soumet à un calcul rigoureux, puis, après l'avoir appliquée à tous les astres qui composent le système solaire, il remarque que partout elle se trouve que tous y obéissent sans souffrir une seule exception. Il en induit, avec le même degré de certitude, que le groupe entier de mondes soumis à son observation et à son calcul est régi par une seule et même loi de gravitation. Ce n'est pas tout ; au delà, et bien au delà de notre système solaire, apparaissent des millions d'autres qui, par l'énormité de la distance, se déroberaient au compas du géomètre. Ce qu'il sait de leurs dimensions respectives, de leur volume, de leur densité, de leurs orbites, se réduit presque à zéro. Mais il a remarqué que sa loi, qui n'a jamais été prise en défaut, peut seule rendre raison de l'harmonie générale des mondes, et il n'hésite plus à proclamer la gravitation universelle. Ces inductions successives sont-elles légitimes ? Assurément, pourvu qu'on ne leur accorde pas plus de créance qu'elles n'en méritent. N'oublions jamais que plus on s'éloigne du point de départ, plus le degré de certitude s'affaiblit, ce qui accroît d'autant le degré de la foi complémentaire. Certes, jusqu'à preuve contraire, la gravitation passera pour une vérité scientifique des mieux établies. Mais rappelons-nous que le monde a vécu pendant de longs siècles sur des opinions qui n'étaient pas plus contestées et qui pourtant se sont évanouies à la leur des faits et de l'observation, et, sans refuser notre adhésion dans une juste mesure, sachons nous réserver le bénéfice d'observations plus nombreuses, plus précises, qui peuvent tout aussi bien renverser que confirmer le système admis pour en inaugurer un nouveau.

Comme on peut le voir par l'exemple que nous avons choisi, la foi philosophique, nécessaire à une conviction entière, est en raison directe de l'éloignement du point de départ, des distances de lieux et de temps, de l'insuffisance des preuves et de l'obscurité de leurs éléments souvent contradictoires. Sans doute, pour les faits de l'ordre naturel et sensible, on peut conclure d'un temps à un

autre comme d'un lieu à un autre. Sans aller en Amérique, j'affirme que les pierres y tombent comme en Europe ; puis, parce qu'elles sont capotées par le vent et qu'elles ne sont pas toujours comportées ainsi et qu'elles n'échapperont pas davantage dans l'avenir à la loi de gravitation. Habitué à voir lever le soleil à l'orient, j'espère bien le voir apparaître demain du même côté de l'horizon, et je ne l'attends pas de l'occident ; mais, dans le domaine des faits moraux, qui ne se reproduisent pas avec la même régularité, ma certitude est moindre, et la foi me devient beaucoup plus nécessaire. Où puiser, par exemple, la certitude historique ? Eh ! même quand il s'agit de faits contemporains, qui comptent par milliers les témoins oculaires, c'est à peine si, dans le brouillard soulevé par la légèreté ou par la passion des témoignages, nous pouvons discerner le vrai du faux, le réel de l'imaginaire. Et pourtant il est dans la vie mille circonstances graves où il faut absolument que former une conviction. En face d'enquêtes et de contre-enquêtes contradictoires, où des faits déjà obscurs par eux-mêmes sont encore dénaturés, ou exposés sous un faux jour, par un défenseur zélé, au point qu'il est impossible de prononcer sur la vérité, on peut être obligé de se prononcer sur la vérité, c'est la foi. Aussi le verdict acquiescent d'autant plus d'autorité morale sur un acquiescement public qu'il est émis à une plus grande majorité de suffrages. Ici, comme dans toutes choses, la foi représente le lot de la faiblesse humaine, puisqu'elle est le surcroît de la certitude que nous aurions pu nous procurer par nos propres yeux, et que le vide n'est peut-être comblé que par la foi. D'où nous concluons que nous ne saurions trop perfectionner nos méthodes de raisonnement, et nous tenir en garde contre les illusions inséparables qui peuvent naître de l'induction. Quelques exemples vont mettre dans tout son jour cette vérité.

— Nous voyons une pomme tomber d'un arbre et se diriger vers le centre de la terre. Nous en voyons tomber une seconde, plus une troisième. Nous sommes induits à croire que si toutes les pommes se détachaient de l'arbre, elles prendraient toutes la même direction. Nous jetons une pierre en l'air et nous nous apercevons qu'après avoir épuisé la force d'impulsion, elle obéit à la même loi que les pommes. Des lors, nous sommes amenés à constater entre les objets de la nature diverses propriétés communes que nous appelons pesanteur ou gravitation. Plus n'est besoin alors de répéter la même expérience sur tous les corps pesants, et, par une généralisation légitime, nous concluons au couplet de ce qui tombera comme la pomme et la pierre. Cependant, l'esprit méfiant du philosophe se tient en garde contre son propre entraînement ; il ignore s'il a vu, dans le cas de quelques lois particulières à ce globe terrestre, Sa loi problématique, il l'analyse, il la soumet à un calcul rigoureux, puis, après l'avoir appliquée à tous les astres qui composent le système solaire, il remarque que partout elle se trouve que tous y obéissent sans souffrir une seule exception. Il en induit, avec le même degré de certitude, que le groupe entier de mondes soumis à son observation et à son calcul est régi par une seule et même loi de gravitation. Ce n'est pas tout ; au delà, et bien au delà de notre système solaire, apparaissent des millions d'autres qui, par l'énormité de la distance, se déroberaient au compas du géomètre. Ce qu'il sait de leurs dimensions respectives, de leur volume, de leur densité, de leurs orbites, se réduit presque à zéro. Mais il a remarqué que sa loi, qui n'a jamais été prise en défaut, peut seule rendre raison de l'harmonie générale des mondes, et il n'hésite plus à proclamer la gravitation universelle. Ces inductions successives sont-elles légitimes ? Assurément, pourvu qu'on ne leur accorde pas plus de créance qu'elles n'en méritent. N'oublions jamais que plus on s'éloigne du point de départ, plus le degré de certitude s'affaiblit, ce qui accroît d'autant le degré de la foi complémentaire. Certes, jusqu'à preuve contraire, la gravitation passera pour une vérité scientifique des mieux établies. Mais rappelons-nous que le monde a vécu pendant de longs siècles sur des opinions qui n'étaient pas plus contestées et qui pourtant se sont évanouies à la leur des faits et de l'observation, et, sans refuser notre adhésion dans une juste mesure, sachons nous réserver le bénéfice d'observations plus nombreuses, plus précises, qui peuvent tout aussi bien renverser que confirmer le système admis pour en inaugurer un nouveau.

Comme on peut le voir par l'exemple que nous avons choisi, la foi philosophique, nécessaire à une conviction entière, est en raison directe de l'éloignement du point de départ, des distances de lieux et de temps, de l'insuffisance des preuves et de l'obscurité de leurs éléments souvent contradictoires. Sans doute, pour les faits de l'ordre naturel et sensible, on peut conclure d'un temps à un

autre comme d'un lieu à un autre. Sans aller en Amérique, j'affirme que les pierres y tombent comme en Europe ; puis, parce qu'elles sont capotées par le vent et qu'elles ne sont pas toujours comportées ainsi et qu'elles n'échapperont pas davantage dans l'avenir à la loi de gravitation. Habitué à voir lever le soleil à l'orient, j'espère bien le voir apparaître demain du même côté de l'horizon, et je ne l'attends pas de l'occident ; mais, dans le domaine des faits moraux, qui ne se reproduisent pas avec la même régularité, ma certitude est moindre, et la foi me devient beaucoup plus nécessaire. Où puiser, par exemple, la certitude historique ? Eh ! même quand il s'agit de faits contemporains, qui comptent par milliers les témoins oculaires, c'est à peine si, dans le brouillard soulevé par la légèreté ou par la passion des témoignages, nous pouvons discerner le vrai du faux, le réel de l'imaginaire. Et pourtant il est dans la vie mille circonstances graves où il faut absolument que former une conviction. En face d'enquêtes et de contre-enquêtes contradictoires, où des faits déjà obscurs par eux-mêmes sont encore dénaturés, ou exposés sous un faux jour, par un défenseur zélé, au point qu'il est impossible de prononcer sur la vérité, on peut être obligé de se prononcer sur la vérité, c'est la foi. Aussi le verdict acquiescent d'autant plus d'autorité morale sur un acquiescement public qu'il est émis à une plus grande majorité de suffrages. Ici, comme dans toutes choses, la foi représente le lot de la faiblesse humaine, puisqu'elle est le surcroît de la certitude que nous aurions pu nous procurer par nos propres yeux, et que le vide n'est peut-être comblé que par la foi. D'où nous concluons que nous ne saurions trop perfectionner nos méthodes de raisonnement, et nous tenir en garde contre les illusions inséparables qui peuvent naître de l'induction. Quelques exemples vont mettre dans tout son jour cette vérité.

— Nous voyons une pomme tomber d'un arbre et se diriger vers le centre de la terre. Nous en voyons tomber une seconde, plus une troisième. Nous sommes induits à croire que si toutes les pommes se détachaient de l'arbre, elles prendraient toutes la même direction. Nous jetons une pierre en l'air et nous nous apercevons qu'après avoir épuisé la force d'impulsion, elle obéit à la même loi que les pommes. Des lors, nous sommes amenés à constater entre les objets de la nature diverses propriétés communes que nous appelons pesanteur ou gravitation. Plus n'est besoin alors de répéter la même expérience sur tous les corps pesants, et, par une généralisation légitime, nous concluons au couplet de ce qui tombera comme la pomme et la pierre. Cependant, l'esprit méfiant du philosophe se tient en garde contre son propre entraînement ; il ignore s'il a vu, dans le cas de quelques lois particulières à ce globe terrestre, Sa loi problématique, il l'analyse, il la soumet à un calcul rigoureux, puis, après l'avoir appliquée à tous les astres qui composent le système solaire, il remarque que partout elle se trouve que tous y obéissent sans souffrir une seule exception. Il en induit, avec le même degré de certitude, que le groupe entier de mondes soumis à son observation et à son calcul est régi par une seule et même loi de gravitation. Ce n'est pas tout ; au delà, et bien au delà de notre système solaire, apparaissent des millions d'autres qui, par l'énormité de la distance, se déroberaient au compas du géomètre. Ce qu'il sait de leurs dimensions respectives, de leur volume, de leur densité, de leurs orbites, se réduit presque à zéro. Mais il a remarqué que sa loi, qui n'a jamais été prise en défaut, peut seule rendre raison de l'harmonie générale des mondes, et il n'hésite plus à proclamer la gravitation universelle. Ces inductions successives sont-elles légitimes ? Assurément, pourvu qu'on ne leur accorde pas plus de créance qu'elles n'en méritent. N'oublions jamais que plus on s'éloigne du point de départ, plus le degré de certitude s'affaiblit, ce qui accroît d'autant le degré de la foi complémentaire. Certes, jusqu'à preuve contraire, la gravitation passera pour une vérité scientifique des mieux établies. Mais rappelons-nous que le monde a vécu pendant de longs siècles sur des opinions qui n'étaient pas plus contestées et qui pourtant se sont évanouies à la leur des faits et de l'observation, et, sans refuser notre adhésion dans une juste mesure, sachons nous réserver le bénéfice d'observations plus nombreuses, plus précises, qui peuvent tout aussi bien renverser que confirmer le système admis pour en inaugurer un nouveau.

Comme on peut le voir par l'exemple que nous avons choisi, la foi philosophique, nécessaire à une conviction entière, est en raison directe de l'éloignement du point de départ, des distances de lieux et de temps, de l'insuffisance des preuves et de l'obscurité de leurs éléments souvent contradictoires. Sans doute, pour les faits de l'ordre naturel et sensible, on peut conclure d'un temps à un

autre comme d'un lieu à un autre. Sans aller en Amérique, j'affirme que les pierres y tombent comme en Europe ; puis, parce qu'elles sont capotées par le vent et qu'elles ne sont pas toujours comportées ainsi et qu'elles n'échapperont pas davantage dans l'avenir à la loi de gravitation. Habitué à voir lever le soleil à l'orient, j'espère bien le voir apparaître demain du même côté de l'horizon, et je ne l'attends pas de l'occident ; mais, dans le domaine des faits moraux, qui ne se reproduisent pas avec la même régularité, ma certitude est moindre, et la foi me devient beaucoup plus nécessaire. Où puiser, par exemple, la certitude historique ? Eh ! même quand il s'agit de faits contemporains, qui comptent par milliers les témoins oculaires, c'est à peine si, dans le brouillard soulevé par la légèreté ou par la passion des témoignages, nous pouvons discerner le vrai du faux, le réel de l'imaginaire. Et pourtant il est dans la vie mille circonstances graves où il faut absolument que former une conviction. En face d'enquêtes et de contre-enquêtes contradictoires, où des faits déjà obscurs par eux-mêmes sont encore dénaturés, ou exposés sous un faux jour, par un défenseur zélé, au point qu'il est impossible de prononcer sur la vérité, on peut être obligé de se prononcer sur la vérité, c'est la foi. Aussi le verdict acquiescent d'autant plus d'autorité morale sur un acquiescement public qu'il est émis à une plus grande majorité de suffrages. Ici, comme dans toutes choses, la foi représente le lot de la faiblesse humaine, puisqu'elle est le surcroît de la certitude que nous aurions pu nous procurer par nos propres yeux, et que le vide n'est peut-être comblé que par la foi. D'où nous concluons que nous ne saurions trop perfectionner nos méthodes de raisonnement, et nous tenir en garde contre les illusions inséparables qui peuvent naître de l'induction. Quelques exemples vont mettre dans tout son jour cette vérité.

— Nous voyons une pomme tomber d'un arbre et se diriger vers le centre de la terre. Nous en voyons tomber une seconde, plus une troisième. Nous sommes induits à croire que si toutes les pommes se détachaient de l'arbre, elles prendraient toutes la même direction. Nous jetons une pierre en l'air et nous nous apercevons qu'après avoir épuisé la force d'impulsion, elle obéit à la même loi que les pommes. Des lors, nous sommes amenés à constater entre les objets de la nature diverses propriétés communes que nous appelons pesanteur ou gravitation. Plus n'est besoin alors de répéter la même expérience sur tous les corps pesants, et, par une généralisation légitime, nous concluons au couplet de ce qui tombera comme la pomme et la pierre. Cependant, l'esprit méfiant du philosophe se tient en garde contre son propre entraînement ; il ignore s'il a vu, dans le cas de quelques lois particulières à ce globe terrestre, Sa loi problématique, il l'analyse, il la soumet à un calcul rigoureux, puis, après l'avoir appliquée à tous les astres qui composent le système solaire, il remarque que partout elle se trouve que tous y obéissent sans souffrir une seule exception. Il en induit, avec le même degré de certitude, que le groupe entier de mondes soumis à son observation et à son calcul est régi par une seule et même loi de gravitation. Ce n'est pas tout ; au delà, et bien au delà de notre système solaire, apparaissent des millions d'autres qui, par l'énormité de la distance, se déroberaient au compas du géomètre. Ce qu'il sait de leurs dimensions respectives, de leur volume, de leur densité, de leurs orbites, se réduit presque à zéro. Mais il a remarqué que sa loi, qui n'a jamais été prise en défaut, peut seule rendre raison de l'harmonie générale des mondes, et il n'hésite plus à proclamer la gravitation universelle. Ces inductions successives sont-elles légitimes ? Assurément, pourvu qu'on ne leur accorde pas plus de créance qu'elles n'en méritent. N'oublions jamais que plus on s'éloigne du point de départ, plus le degré de certitude s'affaiblit, ce qui accroît d'autant le degré de la foi complémentaire. Certes, jusqu'à preuve contraire, la gravitation passera pour une vérité scientifique des mieux établies. Mais rappelons-nous que le monde a vécu pendant de longs siècles sur des opinions qui n'étaient pas plus contestées et qui pourtant se sont évanouies à la leur des faits et de l'observation, et, sans refuser notre adhésion dans une juste mesure, sachons nous réserver le bénéfice d'observations plus nombreuses, plus précises, qui peuvent tout aussi bien renverser que confirmer le système admis pour en inaugurer un nouveau.

Comme on peut le voir par l'exemple que nous avons choisi, la foi philosophique, nécessaire à une conviction entière, est en raison directe de l'éloignement du point de départ, des distances de lieux et de temps, de l'insuffisance des preuves et de l'obscurité de leurs éléments souvent contradictoires. Sans doute, pour les faits de l'ordre naturel et sensible, on peut conclure d'un temps à un

autre comme d'un lieu à un autre. Sans aller en Amérique, j'affirme que les pierres y tombent comme en Europe ; puis, parce qu'elles sont capotées par le vent et qu'elles ne sont pas toujours comportées ainsi et qu'elles n'échapperont pas davantage dans l'avenir à la loi de gravitation. Habitué à voir lever le soleil à l'orient, j'espère bien le voir apparaître demain du même côté de l'horizon, et je ne l'attends pas de l'occident ; mais, dans le domaine des faits moraux, qui ne se reproduisent pas avec la même régularité, ma certitude est moindre, et la foi me devient beaucoup plus nécessaire. Où puiser, par exemple, la certitude historique ? Eh ! même quand il s'agit de faits contemporains, qui comptent par milliers les témoins oculaires, c'est à peine si, dans le brouillard soulevé par la légèreté ou par la passion des témoignages, nous pouvons discerner le vrai du faux, le réel de l'imaginaire. Et pourtant il est dans la vie mille circonstances graves où il faut absolument que former une conviction. En face d'enquêtes et de contre-enquêtes contradictoires, où des faits déjà obscurs par eux-mêmes sont encore dénaturés, ou exposés sous un faux jour, par un défenseur zélé, au point qu'il est impossible de prononcer sur la vérité, on peut être obligé de se prononcer sur la vérité, c'est la foi. Aussi le verdict acquiescent d'autant plus d'autorité morale sur un acquiescement public qu'il est émis à une plus grande majorité de suffrages. Ici, comme dans toutes choses, la foi représente le lot de la faiblesse humaine, puisqu'elle est le surcroît de la certitude que nous aurions pu nous procurer par nos propres yeux, et que le vide n'est peut-être comblé que par la foi. D'où nous concluons que nous ne saurions trop perfectionner nos méthodes de raisonnement, et nous tenir en garde contre les illusions inséparables qui peuvent naître de l'induction. Quelques exemples vont mettre dans tout son jour cette vérité.

— Nous voyons une pomme tomber d'un arbre et se diriger vers le centre de la terre. Nous en voyons tomber une seconde, plus une troisième. Nous sommes induits à croire que si toutes les pommes se détachaient de l'arbre, elles prendraient toutes la même direction. Nous jetons une pierre en l'air et nous nous apercevons qu'après avoir épuisé la force d'impulsion, elle obéit à la même loi que les pommes. Des lors, nous sommes amenés à constater entre les objets de la nature diverses propriétés communes que nous appelons pesanteur ou gravitation. Plus n'est besoin alors de répéter la même expérience sur tous les corps pesants, et, par une généralisation légitime, nous concluons au couplet de ce qui tombera comme la pomme et la pierre. Cependant, l'esprit méfiant du philosophe se tient en garde contre son propre entraînement ; il ignore s'il a vu, dans le cas de quelques lois particulières à ce globe terrestre, Sa loi probl